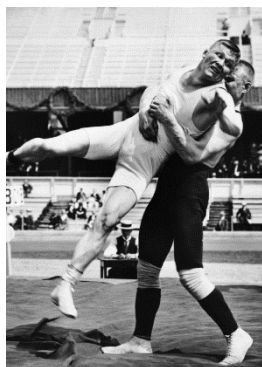




LUTTE
histoire de la
lutte gréco-
romaine aux
Jeux
Olympiques

19.10.2017

> LUTTE GRÉCO-ROMAINE



Stockholm 1912
67.5kg (H)



Montréal 1976
-57kg (H)



Séoul 1988
-82kg (H)



Beijing 2008
-60kg(H)

INTRODUCTION

La lutte gréco-romaine fait partie du programme des Jeux de la Ière Olympiade à Athènes en 1896, mais n'est pas programmée lors des deux éditions qui suivent. A partir des Jeux de la IVe Olympiade à Londres en 1908, la lutte gréco-romaine fait partie du programme sans interruption.

ÉTAPES CLÉS

Admission 1894 : lors du Congrès de Paris en juin, le vœu est émis que la lutte fasse partie du programme des Jeux Olympiques. Il n'est pas précisé s'il s'agit de la lutte libre ou gréco-romaine.

1924 : lors de la 23^e Session du CIO qui a lieu à Paris en juin-juillet, le CIO établit une liste de sports obligatoires et facultatifs. La lutte sera maintenue au programme avec les deux formes : libre et gréco-romaine.

ÉVOLUTION DU NOMBRE D'ÉPREUVES

1896 : 1 épreuve (masculine)

1908 : 4 épreuves (masculines)

1912-1920 : 5 épreuves (masculines)

1924-1928 : 6 épreuves (masculines)

1932-1936 : 7 épreuves (masculines)

1948-1968 : 8 épreuves (masculines)

1972-1996 : 10 épreuves (masculines)

2000 : 8 épreuves (masculines)

2004-2012 : 7 épreuves (masculines)

2016-2020 : 6 épreuves (masculines)

[En savoir plus sur la lutte gréco-romaine](#)

> ÉPREUVES PAR ÉDITION DES JEUX

LUTTE GRÉCO-

ROMAINE HOMMES

	1896	1900	1904	1908	1912	1920	1924	1928	1932	1936	1948	1952	1956	1960	1964	1968	1972	1976	1980	1984	1988	1992	1996	2000	2004	2008	2012	2016	2020	TOTAL	
Catégorie ouverte	■																													1	
48kg																															7
52kg																															13
54kg																															1
55kg																															3
56kg																															2
57kg																															13
58kg																															3
59kg																															2
60kg																															5
61kg																															2
62kg																															13
63kg																															3
66kg																															7
66.6kg																															1
67kg																															4
67.5kg																															4
68kg																															7
69kg																															1
70kg																															2
72kg																															2
73kg																															5

> CRÉDITS

À PROPOS DU CEO

Le Centre d'Études Olympiques du CIO est la source de référence pour la connaissance olympique. Nous partageons cette connaissance avec des professionnels et des chercheurs, notre but étant de fournir des informations, donner accès à nos collections uniques, encourager la recherche et stimuler l'échange intellectuel. Faisant partie intégrante du CIO, nous bénéficions d'une position idéale pour fournir les informations les plus exactes, pertinentes et actualisées sur l'Olympisme. Nos collections couvrent tous les principaux thèmes liés aux Jeux Olympiques et au Mouvement olympique, et illustrent leur place dans la société. Découvrez toutes nos collections grâce à l'[Olympic World Library](#) (OWL), un catalogue de bibliothèque ainsi qu'un portail d'information entièrement consacré à la connaissance olympique. Parmi les ressources vous trouverez la documentation officielle du CIO et des comités d'organisation des Jeux Olympiques ainsi que des publications de chercheurs de renom international.

Pour en savoir plus sur le Centre d'Études Olympiques, consultez notre page web www.olympic.org/etudes ou écrivez-nous à studies.centre@olympic.org.

IMAGES

- Couverture : © 2016 / Comité International Olympique / KASAPOGLU, Mine.
- Page 2 (de gauche à droite) : © 1912 / CIO. © 1976 / COJO Montréal 1976. © 1988 / IOPP, Séoul 1988 / MARQUEZ. © 2008 / Kishimoto/CIO / KISHIMOTO, Tsutomu.

DÉCHARGE

“Ce contenu (le “Contenu”) est mis à votre disposition par le Comité International Olympique (le “CIO”) à des fins non-commerciales, d'éducation, de recherche, d'analyse, d'examen ou de reportage uniquement. Le Contenu ne devra pas être redistribué tel que mis à votre disposition par le CIO, en tout ou en partie, sauf s'il s'agit d'une œuvre dérivée que vous avez créée. La redistribution de compilations du Contenu mis à votre disposition est expressément exclue. Vous devez mentionner la source et indiquer si des modifications ont été apportées. Vous pouvez le faire de façon raisonnable, mais en aucun cas d'une manière suggérant que le CIO et ses entités affiliées, notamment le Centre d'Études Olympiques (“CEO”), approuvent votre utilisation. Le CIO, par le biais du CEO, s'efforce de vous fournir des informations exactes et actualisées. Toutefois, le CIO et le CEO ne fournissent aucune garantie et ne font aucune déclaration au sujet de, ni n'assument de responsabilité quant à, l'exactitude et l'exhaustivité des informations figurant dans le Contenu.”

© 2017 Comité International Olympique